

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Band: 65 (1957)
Heft: 1

Artikel: Seppey
Autor: Burnand, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-50201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Seppey

L'orthographe officielle du hameau dont nous allons retracer l'histoire depuis 1760 était Sépey jusqu'à la fin de l'année 1954. L'annuaire des téléphones le différenciait du village situé aux Ormonts (Le Sépey) par l'adoption du mot composé Sépey-près-Vulliens. En dépit de cette précaution, les deux localités étaient trop souvent confondues, ce qui entraînait des erreurs dans le service postal et dans les communications par fil. Aussi, faut-il se féliciter que le Conseil d'Etat ait accepté, après de nombreuses démarches de notre part, appuyées par la municipalité de Vulliens, d'adopter officiellement l'orthographe *Seppey*. A vrai dire, il ne s'agit nullement d'une innovation, de nombreux documents en notre possession attestant que, dès le XVI^e siècle, l'orthographe la plus courante était Seppey.

Bernard de Cérenville a retracé autrefois les débuts du château et de la propriété attenante, dans la préface à l'article d'Auguste Burnand sur *L'enlèvement de Madame de Sépey le 24 mai 1691*¹.

Après avoir appartenu aux Genève-Lullin, puis aux Villarzel, c'est en 1759 que la propriété de Seppey, avec les droits seigneuriaux, passa, par voie d'achat, aux frères Barthélemy-Daniel et Paul-Isaac Burnand, de Moudon. Ils l'avaient acquise des propres filles d'Anne-Marie de Villarzel, l'héroïne de l'enlèvement raconté par Auguste Burnand. Les deux acquéreurs appartenaient à une famille fixée à Moudon depuis deux siècles, qui compta nombre de magistrats et d'officiers au service étranger².

Nous possédons, en original, l'acte, du 3 décembre 1760, par lequel LL.EE. sanctionnent l'achat de la seigneurie. Il n'a

¹ AUG. BURNAND, *L'enlèvement de Mme de Sépey, le 24 mai 1691*, dans *R.H.V.*, t. 22 (1914), p. 335-347 et 367-381. Cette étude parut ensuite en 1915 en un tiré à part de 40 pages, augmentée d'une introduction de cinq pages de Bernard de Cérenville.

² La généalogie de la famille Burnand a été publiée dans le *Recueil des généalogies vaudoises*, tome I (1923), pages 253-294.

pas été pillé par les Bourla-Papey, qui n'ont pas poussé d'Oron jusqu'à Vulliens. En voici le texte, jusqu'ici inédit.

Nous L'avoier, Petit et Grand Conseil de la Ville et République de Berne, savoir faisons : Q'ayants été Informés comme quoy les Sieurs Barthelemy Daniel Burnand, Ministre du Saint Evangile et premier pasteur à Avenches, et Paul Isaac Burnand, capitaine, frères, bourgeois de Moudon, ont acquis conjointement et indivisément, des Vertueuses Jeanne Marie Françoise et Benigne Judith Clavel, sœurs, celle-cy Epouse de noble et vertueux Abraham de Crousaz, Bourgeois de Lausanne et Chatelain de St Sulpice, et la première, Veuve du sieur Abraham Portaz, Chatelain de Glerole et Bourgeois de Cully, *La Terre et Seigneurie de Sepey*, Domaine, Droitures, appartenances et dépendances quelconques, ensemble les meubles, fourrages et bestiaux, pour prix et somme de vingt et huit mille francs, et dix Louis d'or neufs, tant pour capital que vins, au contenu de l'Acte du 17^e 9. 1759 signé Tissot par Procuration de nôtre commissaire général, avons, à l'humble requête des dits frères Burnand Laudé et approuvé le dit acquis pour autant qu'il relève de nôtre fief noble, Et ce tant de grâce spéciale que moyennant la Finance de neuf mille huit cent soixante cinq Florins et dix sols, eue et reçue nos autres Droits et ceux d'autrui réservés. Donné sous notre scel ce troisième Decembre, mille sept cent et soixante 1760. ¹

Nous avons, de la main de Barthélemy-Daniel, alors qu'il était devenu pasteur à Montpreveyres, un manuscrit dans lequel il note ses souvenirs et impressions sur son domaine de Seppey. Il énumère le montant en nature des dîmes et redevances de toute espèce qui lui sont assurés comme revenu d'un domaine qui avait coûté environ 30 000 francs aux deux frères, droits féodaux inclus ; il spécifie qu'à la tête de sa cour de justice il a la charge d'exercer les droits de haute, basse et moyenne justice « y compris ceux de dernier supplice ». Bien entendu, il s'agit d'un droit tout théorique, car nous avons eu en main les manaux de la cour de justice de Seppey, où les affaires traitées sont de très minime importance. Par ailleurs, Barthélemy-Daniel est un noble caractère, un humaniste, qui a fait ses études en Hollande et dont les quelques lettres échangées avec Seigneux de Correvon

¹ On lit au verso : Laud En faveur des frères Barthelemy Daniel et Paul Isaac Burnand de Moudon, pour et à raison de la *Terre et Seigneurie de Sepey*. Laud 9865 fl. 10 s. Seau et Emolumt 148.

montrent la culture et la distinction d'esprit. La propriété était vaste ; sa superficie devait approcher des 200 poses vaudoises. Le seigneur énumère complaisamment ses biens et mentionne — en plus des vergers — un grand jardin enclos où prospéraient plus de cent arbres fruitiers et où jaillissait un jet d'eau de trente pieds. Le territoire soumis à la juridiction seigneuriale dépassait, bien entendu, les limites de la propriété privée. Les dîmes et les cens étaient dus par des fermes dès longtemps déterminées qui s'étendaient — clairsemées — sur une superficie qui, croyons-nous, atteignait quelque 800 poses.

Lorsque Barthélemy acquit le château, il eut à procéder à divers aménagements. Il précise dans son mémoire que « on a laissé subsister la carcasse » et rendu plus habitable le logement du fermier, à qui était dès longtemps attribuée l'aile orientale du manoir. La « carcasse », ce sont les corridors et la cage d'escalier, qui est certainement la partie la plus ancienne et la plus originale de l'immeuble, avec ses voûtes blanches soutenues par de hauts piliers, ses fenêtres très claires à petits carreaux ; ses marches de molasse usées par presque cinq siècles d'usage. Nos lecteurs connaissent sans doute la physionomie générale de cette maison dont la large toiture est disposée en forme de croix et que domine une fine tourelle. Il n'existe malheureusement aucune image de ce qu'était le château de Seppey avant la réfection effectuée, croyons-nous, par Barthélemy lui-même. J'ai tenté de l'imaginer, mais les remaniements architecturaux ont dû être très importants. Ils semblent avoir consisté essentiellement dans la suppression de tout vestige de fortification et, sauf erreur, dans la démolition de deux tourelles encadrant la façade du côté couchant. C'est sans doute à la même époque que fut édifiée celle qui donne aujourd'hui son élégance à la demeure entière et dont le but était d'abriter un second escalier permettant, ainsi que la construction intérieure de divers galan-dages, de séparer le logement des maîtres, côté vaudois, du logement des fermiers, orienté vers le canton de Fribourg dont la frontière jouxte la propriété. La pièce la plus belle de cette aile occidentale donne par deux hautes fenêtres sur les collines du Jorat. Un avant-toit en berceau abrite cette vaste façade claire. Aujourd'hui, cette pièce est un grand salon ; primitivement, elle servait, dit-on, aux audiences de la cour de justice.

Barthélemy-Daniel avait épousé Sara-Salomé Henchoz, de Vevey, qui semble, d'après quelques lettres retrouvées, avoir mené une vie mondaine très animée avec les petits châteaux du voisinage, Hermenches et Corcelles, Grange-Vernay, Champmartin, La Clergère, ces trois dernières demeures habitées par des cousins. La fille aînée, Lisette, suivait le mouvement avec passion et manifestait des talents précoces. « Lisette ne s'ennuie pas », écrit sa mère. Le digne ministre dut voir avec quelque mélancolie se dessiner le destin de sa descendance. Lisette, précisément, épousa Jean-Isaac Wullyamoz, capitaine au service de France. Devenue veuve, férue d'ancien régime, elle s'exila au moment de la Révolution, se convertit au catholicisme et, sous le nom restauré de Louise de Pont-Wullyamoz, fit carrière à Vienne avec son fils Alphonse qui devint page, puis chambellan de l'empereur Ferdinand, enfin collaborateur de Metternich et fut créé baron. Romancière, poète, historienne, M^{me} de Pont mourut mélancoliquement à Vienne sans avoir revu ceux qu'elle avait laissés à Seppey et tendrement aimés ¹.

Rodolphe, le second, né en 1753, partit très jeune pour Ceylan où il devint gouverneur d'une petite ville au service de la Compagnie des Indes et ne rentra jamais au pays. Il laissa son fils à la charge de son jeune frère Pierre-David.

Celui-ci, après un stage commercial à Londres, hérita seul de son père la charge et les privilèges de la seigneurie de Seppey, car le premier coseigneur, Paul-Isaac, s'était retiré de l'indivision une année après l'achat. Pierre-David, fort élégant, « talon rouge », plein d'esprit, avait épousé sa cousine germaine, fille de Paul-Isaac.

Entre temps, des transformations avaient permis l'utilisation des deux ailes du château par les propriétaires. Nous ignorons l'époque exacte où furent construits les deux bâtiments importants qui offrent aux fermiers le logement, le rural et nombre d'annexes permettant l'exploitation des domaines voisins et même intriqués. En effet, dès la mort de Barthélemy, deux ménages se partagèrent l'usage du château et les terres furent attribuées partiellement à d'autres propriétaires, toujours appa-

¹ Voir RENÉ BURNAND, *Histoire de la Dame en rose* (Rouge, 1944). Elle a dédié à son père, qu'elle venait de perdre, un hommage en vers aussi touchant que remarquable littérairement.

rentés. Seul le jardin d'agrément, « la cour », côté midi, resta indivis, moyennant certaines attributions traditionnelles peu rigides.

Pierre-David s'installa dans l'aile occidentale. Quant à l'appartement de l'aile orientale, il fut loué à un nommé Bêat Burnand¹, beau-frère du propriétaire ; il descendait de l'architecte de LL.EE. Abram-Daniel, dit Burnand du Villaret, qui construisit avec M. de Hennezel l'Hôtel de ville d'Yverdon. Il existait une seconde demeure de maître à proximité du petit manoir : Seppey-dessous, à mi-chemin de Bressonnaz. Elle fut partiellement détruite plus tard par un incendie. Un beau-frère de Pierre-David, M. Laurent (époux Tacheron), l'habitait.

Seul, Pierre-David était désigné sous le nom de M. de Seppey. M. Laurent ainsi que Bêat Burnand lui versaient les redevances féodales tout comme les agriculteurs de la région. Il se montra, à la mode de l'époque, fort volage avant de se ranger. Il avait, écrit-il lui-même, « contracté les habitudes d'une jeunesse élevée dans une capitale »... Il laissa un fils naturel dont le destin fut assez inattendu, du moins le destin du petit-fils, Charles. Légitimé, ce Charles Burnand épousa en secondes noces une demoiselle Gaiffe du château d'Oron, dont le portrait est le plus charmant ornement de ce château devenu musée. Charles finit colonel d'artillerie ; Bocion exécuta de sa physionomie assez martiale un fin portrait.

Pierre-David Burnand de Seppey fut le type du petit seigneur rural. Chasseur habile, d'une activité fiévreuse, il ne se contenta pas de sa propriété, mais acquit encore celle de Barberêche au canton de Fribourg, conjointement avec son frère de Ceylan qui — j'imagine — avait des fonds à placer en Suisse. Pierre-David, en compagnie de son gendre et neveu Charles² (fils de Rodolphe) s'en allait à *pied* à Barberêche pour des parties de chasse élégantes et, dit-on, très arrosées, dont on a conservé deux images — deux gouaches — fort jolies, qui ornèrent longtemps la salle à manger de Seppey. Quelles étaient les ressources

¹ Ce Bêat fut le père d'Adolphe Burnand, premier directeur de la Banque cantonale vaudoise. Il signait « Burnand-vers l'Eglise », car il possédait une maison à Moudon, à l'occident du temple, dès longtemps démolie.

² Propriétaire du château de Rochefort à Moudon. Sa fille « naturelle » épousa... Henri Druey !

de Pierre-David Burnand de Seppey? Il semble que l'essentiel — à part les revenus du fief et du domaine — venait de la vente du vin récolté sur les coteaux de Lavaux, car une récente découverte due à M^{me} de Watteville-de Muralt indique que déjà Barthélemy avait possédé le « château » de Lavaux, et par ailleurs la parenté Tacheron avait des caves très fameuses à Baussan (ou Baussens). Pierre-David mourut, très entouré d'affection — dûment et dès longtemps rangé — laissant le souvenir d'un homme énergique et fort spirituel. Nous possédons des lettres de sa main dont le graphisme est admirable et le style très vif. Comme créations perpétuant son souvenir, nommons la superbe fontaine au goulot de bronze signée P. D. B. 1820 — et *une colline*, qu'il édifia de ses mains à l'aide de milliers de brouettes de terre, qui creusaient ailleurs un véritable vallon. M. de Seppey subit, comme tous les seigneurs ruraux, la grave déconvenue de se voir dépossédé de ses droits féodaux en 1798. Il avait entretenu les meilleures relations avec ses voisins de Vulliens, dont la commune ne fit jamais partie de la seigneurie. Il avait acquis la bourgeoisie de cette commune en 1790, par précaution peut-être, à l'époque où l'on devinait déjà le déclin du régime féodal ¹. Nous possédons l'acte en vertu duquel le seigneur de Seppey, dépossédé de ses droits, se vit attribuer — pour tout potage — la somme compensatoire et forfaitaire de 300 florins, autrement dit 180 à 200 francs !

Le fils de Pierre-David, Charles (né en 1791), lui succéda comme propriétaire de Seppey. Mais tandis que Pierre-David, suivant la poussée d'esprit démocratique, avait modifié son nom et signé, dès la révolution, Burnand-Seppey, Charles releva l'ancienne désignation et porta sa vie durant le nom de Burnand de Seppey. Il avait hérité de la propriété et en outre, du fait de sa femme née Adine Tacheron, posséda le château de Billens à Moudon, qui venait à son épouse de la famille Bise. Pierre-David a exigé que son fils fît un apprentissage de commerce ; c'est à Morges qu'il le subit, mais ses tentatives dans ce domaine (à Moudon) échouèrent, et il adopta la carrière de notaire et de magistrat. Il fut successivement préfet puis syndic de Moudon. Il ne semble pas que Charles ait marqué Seppey de façon bien

¹ Il n'existe aucune parenté connue, dès le XVI^e siècle, entre les Burnand de Moudon et les familles homonymes de Vulliens, Bioley-Magnoux, Château-d'Oex et autres lieux, bien que quelques-unes se soient approprié nos armes.

profonde. Il en laissa l'usage à deux femmes, sa sœur Louise, célibataire (1787-1853), et sa seconde sœur Cécile, qui était restée veuve du « grand Charles ». Par leur bonté, leur intelligence, leurs goûts artistiques, leur piété ces deux femmes surent maintenir et développer ce qu'il y avait de meilleur dans la tradition de la vieille demeure.

Mais de par la volonté du préfet de Moudon, mort en 1868, un changement d'importance survint dans le destin de Seppey. Par testament, il fit de ses immeubles trois parts : il légua le château de Billens à son fils Charles, notaire, futur conseiller national et commandant ; et celui de Seppey par moitiés : l'aile occidentale à sa fille Elise devenue par mariage M^{me} Henri de Cérenville (en 1837) ; l'aile orientale à son fils, le futur colonel fédéral, Edouard Burnand-Foltz.

Celui-ci fut propriétaire actif et avisé. Il aménagea soigneusement l'aile orientale qui venait de lui échoir, transforma le rez-de-chaussée qui avait servi, sauf erreur, de laiterie au fermier, y réserva une salle à manger au sol cimenté, une nouvelle cuisine, installa son salon au premier étage. Il acheta au Château-Sec, à Moudon, une cheminée de marbre pour assurer le confort de cette pièce, et meubla fort bien les divers locaux. Il installa au salon le canon d'ordonnance française (modèle réduit !) offert par l'empereur Napoléon III à son beau-père le colonel Foltz. Inspecteur forestier, il soigna ses vergers et ses bois et fit cultiver avec compétence son jardin potager. Sa carrière militaire le mena jusqu'au grade de colonel divisionnaire, chef d'arme de l'artillerie helvétique ; il participa à la guerre du Sonderbund dont il a laissé (notamment du combat de Gislikon) une narration très vivante que nous avons publiée dans la *R.H.V.*, en 1924. Inventeur du fusil Prélaz-Burnand, il assumait le premier la direction de la fabrique d'armes de Neuhausen. Il s'occupa activement de la création du chemin de fer Lausanne-Lyss et, sauf erreur, c'est lui qui obtint la construction de la gare de Bressonnaz. Enfin — et ce détail n'est pas sans intérêt pour le canton de Vaud — il bâtit à proximité du château le très vaste atelier de peinture où son fils Eugène exécuta la plupart des toiles qui font désormais partie du patrimoine vaudois.

M^{me} Henri de Cérenville, devenue veuve dès 1871, passa la plus grande partie de sa longue vie, hiver comme été, à Seppey,

entourée de ses deux filles restées célibataires, Hélène et Emma. Cette dernière, d'un admirable dévouement, attachée corps et âme à Seppey, répandit les trésors de son cœur généreux et de sa foi religieuse en attirant à son école du dimanche des générations d'enfants de Vulliens. M^me de Cérenville mourut en 1901, déjà atteinte de cécité depuis plusieurs années. C'était une femme d'une grande distinction intellectuelle et morale. On pourrait écrire un captivant roman de mœurs sur la vie de ces trois femmes à Seppey (où elles passèrent l'hiver comme l'été pendant nombre d'années, avant de se résigner à hiverner à Clarens), sur leurs relations avec leurs cousins ainsi qu'avec les habitants du petit manoir de Billens à Moudon, où vivaient plusieurs ménages issus (par les femmes) du notaire-commandant. Sorte d'îlot d'ancien régime survivant curieusement hors du mouvement et de l'agitation des villes, hors de l'évolution politique générale du monde, hors des modes et des engouements qui amorçaient, dès le XIX^e siècle, le prodigieux essor du XX^e. Henri de Cérenville, le père, avocat à Moudon, était d'origine française (lorraine, dit-on), mais son rôle à Seppey fut beaucoup moins marquant que celui de son fils, le docteur puis professeur à Lausanne Edouard de Cérenville. De grande taille, en apparence assez autoritaire et distant, ce médecin avait le cœur le plus dévoué et, comme savant et praticien, un véritable génie anticipateur, sans compter sa culture historique et littéraire. Laisant généreusement et exclusivement l'usage du château à sa mère et à ses sœurs quand il en devint propriétaire, il construisit pour son usage personnel et celui de sa femme (née de Coppet), de ses quatre fils et de sa fille, la « petite maison », annexe adjacente à l'immeuble primitif du côté septentrional. Les domaines ruraux avaient été divisés par moitiés, dont l'une échut aux Burnand et l'autre aux Cérenville.

Lorsque le colonel Ed. Burnand mourut, en 1892, à Veytaux, la propriété de Seppey échut en indivision à Adrien Burnand (allié Guiguer de Prangins) et à Eugène (allié Girardet). Cette indivision ne resta valide que peu d'années. Montpellier, où Adrien exerçait la profession de banquier, était loin... Eugène Burnand racheta bientôt la part de son frère, tandis qu'Adrien, pour conserver une parcelle de terre ancestrale, se réservait quatre poses, nommées le domaine des Fayes, limitées par la

frontière fribourgeoise. Pendant l'époque d'Eugène Burnand, Seppey connut de grandes heures. Très patriote, très populaire par ses œuvres, très hospitalier, assez « grand seigneur », il ouvrait largement son atelier et sa maison aux visiteurs et l'empreinte qu'il a laissée à Seppey demeurera ineffaçable — autant sur le terrain de l'art que sur celui du témoignage chrétien, car toute sa vie il réunit les dimanches soirs d'été habitants et voisins pour un culte.

A la ferme, se succédèrent d'abord trois générations de Cavin, tant à celle d'« en haut » qu'à celle d'« en bas ». Puis aux Cavin succédèrent les Henry, les Louis Baudraz, les Lambercy, enfin les excellents fermiers actuels, M. et M^{me} Jean Perret ; les Kuffer à la ferme dite d'en bas.

Après le décès d'Eugène Burnand, mort septuagénaire en 1921, Seppey resta quelques années indivis entre ses six fils et ses deux filles, puis René et Marcel rachetèrent la part de leurs frères et sœurs et restèrent co-proprétaires de l'aile orientale du château et du domaine. David, peintre, conserva l'atelier. René et Marcel, à court de place, construisirent un nouvel immeuble de maître à quelque 500 mètres au nord-est du château.



Seppey

(dessin inédit d'Eugène Burnand)

Actuellement, Marcel étant décédé en 1950, ce sont ses trois fils qui partagent avec leur oncle, soussigné, la copropriété des deux immeubles de maître et de la terre, le château étant pratiquement attribué au docteur pour la durée de sa vie, et la maison neuve à la veuve et aux fils de Marcel.

Du côté occidental, l'immeuble et le domaine sont restés en indivision entre les hoirs du D^r de Cérenville, représentés essentiellement par M^{me} veuve Ferdinand de Cérenville et M^{me} Albert de Haller, qui s'est installée avec son mari toute l'année au château et à la « petite maison » depuis la retraite du pasteur de Haller.

Par malheur, inévitablement, à chaque changement de propriétaire, Seppey a dû traverser la crise des partages. Combien de portraits, combien de très beaux meubles n'ont-ils pas quitté « leur » maison ! Mais grâce à une extrême prudence, Seppey n'a pas perdu son style ni son charme vieillot, ni, surtout, son harmonie. Et peut-être nos après-venants auront-ils la sagesse de considérer le manoir comme un tout, y compris le mobilier, quels que doivent être les futurs héritiers...

* * *

Après cet aperçu rapide sur le destin d'une terre, le lecteur aura pu se rendre compte que chacun des propriétaires successifs a tiré « quelque chose » de cette vénérable maison, tout en lui imprimant sa marque. L'empreinte la plus profonde demeurera celle du peintre. Celui-ci mourut à Paris, en 1921, mais son corps fut ramené sur la terre ancestrale. Il repose avec sa compagne, décédée six semaines après lui, dans le petit cimetière que la vénérable chapelle de Vulliens couvre de sa paisible bénédiction. Après eux, deux de leurs fils ont désiré être ensevelis à leur côté, Franz, le pasteur, et Marcel. Plusieurs d'entre les survivants y ont réservé leur place. Rien ne peut attester de façon plus émouvante à quel point les huit générations de Burnand qui se sont succédé à Seppey depuis deux siècles demeurent fidèlement attachées à la commune voisine et amie de Vulliens, sur le sol de laquelle est édifiée la demeure ancestrale.

RENÉ BURNAND.